



COMITÉ TECHNIQUE

Procès-verbal de la réunion du 1^{er} Mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier mars à 16 heures 37, le Comité Technique s'est réuni à la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat à Monteux, la séance est présidée par Carine BLANC, Présidente Comité Technique.

Outre la Présidente, étaient présents :

En qualité de représentants des élus :

GROS Christian	Président de la CCSC - Titulaire
TERRISSE Michel	Vice-Président - Titulaire
BERNAL Fulgencio	Vice-Président - Titulaire
FERRARO Sylviane	Vice-Présidente - Titulaire

En qualité de représentants du personnel :

DOLADILLE Valérie	Titulaire (UNSA)
MOULAN Jérôme	Suppléant (UNSA)
RENAUX Fabrice	Suppléant (UNSA)
PIRES Marc	Suppléant (CGT)

Etaient absents ou excusés :

BERARD Jean	Vice-Président - Suppléant
PERRAND Michel	Vice-Président - Suppléant
MOSSE Frédéric	Vice-Président – Suppléant
VERNHES Aurélie	Conseillère Communautaire - Suppléante
CHUDZIKIEWICZ Pascale	Conseillère Communautaire - Suppléante
NOUVEAU Véronique	Titulaire (UNSA)
DINOLFO Michel	Titulaire (UNSA)
SMITH John	Titulaire (UNSA)
MARCELIN Sébastien	Suppléant (UNSA)
TOCHOU Sébastien	Suppléant (UNSA)
BERNARD Danielle	Titulaire (CGT)

Autres participants :

DE DAPPER Philippe	Directeur Général des Services
FAUCHER Estelle	Directrice Administration Générale et Financière
GENOT Marie-Anne	Directrice Management et Ressources Humaines
LINAGE Murielle	Directrice des Services Techniques
MIKOLAJCZAK Grégory	Directeur Aménagement et des Travaux
MASSARD Delphine	Responsable des Ressources Humaines



Monsieur Christian GROS, Président de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat précise qu'il a été décidé de nommer Madame Carine BLANC, Présidente du Comité Technique.

Madame Carine BLANC remercie les personnes présentes et après avoir constaté le respect des règles de quorum, Madame Carine BLANC, Présidente, débute le Comité Technique.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Carine BLANC, demande aux représentants des 2 collèges de désigner pour cette séance leur secrétaire respectif.

Monsieur Fulgencio BERNAL se propose pour le collège des élus, et **Madame Valérie DOLADILLE** pour les représentants du personnel en qualité de secrétaire adjoint pour cette séance.

- **Carine BLANC, Présidente** : Fait état de l'ordre du jour aux membres du Comité Technique et présente Madame Marie-Anne GENOT qui a pris ses fonctions au 1^{er} février 2021 en tant que Directrice Management et Ressources Humaines et lui donne la parole.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Se présente et informe qu'elle se tient à disposition si besoin.

APPROBATION DU COMPTE RENDU COMITE TECHNIQUE du 24/09/2020

- **Carine BLANC, Présidente** : fait état du compte rendu du Comité Technique du 24 septembre 2020, et demande à l'assemblée s'il y a des remarques, ou des modifications à apporter.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Répond qu'elle en a déjà informé le service RH : à la page 6, dans les propos de Monsieur Philippe DE DAPPER, la phrase n'est pas terminée.
- **Estelle FAUCHER, Directrice Administration Générale et Financière** : Répond qu'il faut lire « service du Personnel ».
- **Carine BLANC, Présidente** : Soumet au vote.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ



PRESENTATION DU PRINCIPE DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

- **Carine BLANC, Présidente** : Donne la parole à Madame Marie-Anne GENOT.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Présente les principes des Lignes Directrices de Gestion à partir d'un Power Point disponible. Donne des précisions sur les deux volets : volet 1 politique RH et volet 2 la carrière, ainsi que le planning de travail mis en place. Informe que des groupes de travail vont être organisés prochainement, le premier étant le 18/03/2021. L'objectif étant de présenter d'ici fin avril 2021 les Lignes Directrices de Gestion de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Remercie l'autorité territoriale car grâce aux Lignes Directrices de Gestion, les représentants du personnel auront les éléments de réponse à leurs questions.
- **Carine BLANC, Présidente** : Précise que le bilan social donne des éléments sur des données de 2019 et que les éléments qui vont être présentés seront une photographie détaillée des données des Ressources Humaines de 2020.
- **Monsieur Michel TERRISSE, Vice-Président et Madame Sylviane FERRARO, Vice-Présidente** : Donnent des informations sur leurs disponibilités.

RAPPORT N°1 : LIGNES DIRECTRICES DE GESTION RELATIVES A LA PROMOTION INTERNE DES COLLECTIVITES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES AU CDG 84

- **Carine BLANC, Présidente** : Demande à Madame Marie-Anne GENOT de présenter le rapport n°1.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Suite à une nouvelle obligation réglementaire, un projet de LDG a été établi par le CDG 84, celui-ci est le résultat d'une collaboration entre le Président, les membres du Conseil d'Administration et des services du CDG 84, les organisations syndicales départementales représentées en CAP et CT auprès du CDG 84 et les représentants de collectivités et établissements publics affiliés, réunis en groupe de travail entre novembre 2020 et janvier 2021. Informe que ce projet a été transmis à la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat le 04 février 2021 pour avis. Demande s'il y a des questions et demande l'avis des représentants.

AVIS FAVORABLE



RAPPORT N°2 : ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES SORGUE DU COMTAT

- **Carine BLANC, Présidente** : Demande à Monsieur Philippe DE DAPPER de présenter le rapport n°2.
- **Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services** : Présente l'organigramme fonctionnel de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat. Précise que ce document a été présenté aux Vice-Présidents et aux chefs de services conviés le 07 décembre 2020. Il a également été présenté les 08 et 14 janvier 2021 à l'ensemble du personnel. Informe que cet organigramme va certainement évoluer avec l'arrivée de nouvelles compétences. Précise qu'au niveau de chaque pôle, il y a un élu référent.
- **Christian GROS, Président de la CCSC** : Note que le SPANC manque sur l'organigramme.
- **Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services** : Informe qu'il se trouve dans le service « Eau/Assainissement DECI ».
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Demande s'il y a des observations et soumet à avis.

AVIS FAVORABLE

MISE EN ŒUVRE DES « 1607 HEURES » APPLICATION DE L'ARTICLE 47 DE LA LOI DU 06/08/2019 « TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE » - CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL ET ECHEANCIER

- **Carine BLANC, Présidente** : Donne la parole à Madame Marie-Anne GENOT.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Présente, à partir d'un Power Point disponible, le cadre réglementaire et l'article 47 de la loi n°2019-828. Précise qu'un groupe de travail, dans le cadre du dialogue social, va être mise en place prochainement pour travailler sur cette thématique.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Demande pourquoi des jours exceptionnels ont été enlevés cette année alors que la mise en application est au 1^{er} janvier 2022.
- **Carine BLANC, Présidente** : Indique que la suppression des jours exceptionnels ont été supprimés en 2019 dans la perspective de l'application de l'article 47.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Complète en indiquant que c'est pour cela que des groupes de travail sont créés.



- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Affirme qu'il y a un manque de communication envers les agents.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Demande s'il y a des questions sur la présentation qui vient d'être effectuée.
- **Sylviane FERRARO, Vice-Présidente** : Félicite les personnes qui ont travaillées sur cette présentation car elle se révèle très compréhensible. Précise qu'il faut penser aux personnes qui effectuent des astreintes.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Informe que les astreintes ne font pas parties des 1607 heures.
- **Murielle LINAGE, Directrice des Services Techniques** : Remercie de mettre en place cette concertation car depuis la diffusion de la note, beaucoup d'idées émanent des agents de terrain.

QUESTIONS DIVERSES

- **Carine BLANC, Présidente** : Propose de passer aux questions diverses transmises par l'UNSA.

Question 3 : Congés exceptionnels 2021

- **Carine BLANC, Présidente** : Accorde qu'en terme de communication, la collectivité aurait pu faire mieux, et précise que cela c'est fait dans l'urgence. Informe qu'il a été décidé d'amorcer progressivement les changements, mais au regard des conditions sanitaires actuelles et du départ de l'ancienne Directrice des Ressources Humaines, il n'a pas été possible de se réunir.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Sollicite une précision car sur la note, il est noté « ou » et demande si les agents devront choisir.
- **Carine BLANC, Présidente** : Répond par l'affirmative.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Demande ce qu'il en est du lundi de Pentecôte.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Informe que la question sera abordée en groupe de travail.

Question 1 : Calendrier des Comités Techniques et CHSCT

- **Carine BLANC, Présidente** : Informe qu'il est compliqué d'établir un calendrier.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Sollicite, dans la mesure du possible, la mise en place de 3 Comités Techniques par an.



Question 2 : Bilan social

- **Carine BLANC, Présidente** : Une réponse à cette question a été apportée dans le cadre de la présentation des Lignes Directrices de Gestion.

Question 4 : Révision du tableau des jours exceptionnels

- **Carine BLANC, Présidente** : Informe que le règlement intérieur sera certainement révisé suite aux Lignes Directrices de Gestion. Les jours exceptionnels seront donc revus.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Demande si entre temps, il y a un décès de beaux-parents, les agents pourront-ils y prétendre ?
- **Carine BLANC, Présidente** : Répond par l'affirmative.

Question 5 : Télétravail

- **Carine BLANC, Présidente** : Informe qu'actuellement 11 % des agents de la collectivité sont en télétravail et que cela représente 38 % du personnel administratif.
- **Sylviane FERRARO, Vice-Présidente** : Informe qu'elle ne comprend pas la question.
- **Carine BLANC, Présidente** : Précise qu'il est demandé s'il serait envisageable de mettre le télétravail en place en dehors de la crise sanitaire.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Indique que cela est possible sous certaines conditions et qu'il s'agit d'une décision politique.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Informe qu'actuellement, des agents souhaiteraient être en télétravail et que leur hiérarchie refuse.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Rappelle qu'une note N°2 du 03/02/2021 a été transmise et pose le cadre du télétravail.

Question 6 : Conditions de travail des agents

Pas d'éléments.

Question 7/1 : Point finance

- **Carine BLANC, Présidente** : Informe que dans la mesure où la question n'a pas été comprise, demande sa reformulation pour un prochain Comité Technique.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Informe que la question sera reformulée.



Question 7/2 : Revalorisation du régime indemnitaire des agents transférés (CCPRO et Sorgues)

- **Christian GROS, Président de la CCSC** : Rappelle que lorsque les agents ont été transférés en 2017, beaucoup de disparités ont été observées. Un travail a alors été effectué pour mettre en place le RIFSEEP. Précise qu'au fur et à mesure, l'indemnité de compensation/maintien disparaîtra, les agents verront alors leur situation évoluer.
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Demande par quels critères les agents verront leur indemnité de compensation/maintien disparaître.
- **Christian GROS, Président de la CCSC** : Rappelle qu'en 2020, un bonus de 100 euros par personne a été donné dans le cadre du Complément Individuel Annuel (CIA).
- **Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Rappelle au Président de la CCSC que ce n'est pas ce qui avait été défini lors de la réunion qui a suivi les élections professionnelles. Il avait alors été proposé aux représentants du personnel fraîchement élus de mettre en place un faux 13^{ème} mois aux agents historiques (et de leur enlever l'IEMP taux 1) et de donner accès aux agents transférés le CIA dans les mêmes conditions que les agents historiques. C'est ensuite qu'est apparue l'indemnité de compensation avec les cotations de postes.

Question 8 : Affichage et diffusion systématique des procès-verbaux des Comités Techniques

- **Estelle FAUCHER, Directrice Administration Générale et Financière** : Affirme qu'un point sera fait sur l'affichage.
- **Marc PIRES, Suppléant (CGT)** : Précise que sur le CTC de Pernes il n'y a aucun affichage.
- **Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Indique qu'une attention particulière va être apportée à l'affichage.
- **Delphine MASSARD, Responsable des Ressources Humaines** : Informe qu'un état des lieux de l'affichage va être effectué.

Question 8 : Logo Sorgues du Comtat sur les véhicules

- **Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services** : Indique que les véhicules sérigraphiés interviennent sur la voie publique et que pour les autres véhicules il n'y a aucune obligation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 35.

Monsieur Fulgencio BERNAL

Vice-Président de la Communauté de Communes
Les Sorgues du Comtat

Madame Valérie DOLADILLE

Représentant du Personnel

